

# Assemblée Générale WASZP France AS

Dimanche 9 Décembre 2018 17h30

Salon Nautique Stand Pays de la Loire

Porte de Versailles - Paris

## Procès-verbal de réunion

### Point à l'ordre du jour

- Rapport d'activité (résolution 1)
- Approbation des comptes arrêtés au 30/09/2018 (résolution 2)
- Election des membres du Conseil d'administration (résolution 3)
- Montant de la cotisation (résolution 4)
- Questions diverses auxquelles participe l'ensemble des présents

### Préambule

L'Assemblée Générale s'est réunie à PARIS, Porte de Versailles, le Dimanche 9 Décembre 2018 à 17h30 avec présents et pouvoirs. L'Assemblée Générale est ouverte aux PROPRIETAIRES, COPROPRIETAIRES ET PRATIQUANTS DE WASZP. Le quorum étant atteint, elle est déclarée ouverte à 17h30.

Les participants, après délibération, soumettent au vote les résolutions suivantes :

**Première résolution** : L'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité qui lui est présenté.

*Cette résolution est adoptée par dix voix pour, zéro abstentions et zéro voix contre.*

**Deuxième résolution** : L'Assemblée Générale approuve les Comptes arrêtés au 30/09/2018 qui lui sont présentés.

*Cette résolution est adoptée par dix voix pour, zéro abstentions et zéro voix contre.*

**Troisième résolution** : L'Assemblée Générale a procédé au renouvellement d'un tiers de son Conseil d'Administration. Ont été élus :

Antoine Vayer, Pierre Lefranc, Pierre Leboucher

Les membres du nouveau Conseil sont :

Antoine Vayer, Pierre Lefranc, Pierre Leboucher, Man. Bahin, Morgan Cam et Pierre Dalibot



*Cette résolution est adoptée par dix voix pour, zéro abstentions et zéro voix contre.*

**Quatrième résolution** L'Assemblée Générale, après délibération, fixe le montant de la cotisation annuelle à 20 euros. Pour les membres de moins de 25 ans, la cotisation est fixée à 10 euros.

*Cette résolution est adoptée par dix voix pour, zéro abstentions et zéro voix contre.*

#### **Questions diverses auxquelles participe l'ensemble des présents**

Aucune

Après avoir entendu les questions, l'Assemblée Générale s'est clôturée à 21h00

Paraphé par 2 Administrateurs

Two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is more complex and circular, while the one on the right is a simpler, more linear scribble.